



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1007

Approbation des tarifs de l'Orchestre national de Lyon et de la location de l'Auditorium Maurice Ravel

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 27 AVRIL 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 AVRIL 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 AVRIL 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 AVRIL 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme CHEVALLIER (pouvoir à Mme BAUME)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1007 - APPROBATION DES TARIFS DE L'ORCHESTRE NATIONAL DE LYON ET DE LA LOCATION DE L'AUDITORIUM MAURICE RAVEL (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 31 mars 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis plusieurs années, l'Orchestre national de Lyon a mené une stratégie tarifaire visant à accompagner la diversification de ses publics et l'accroissement de son audience avec deux axes majeurs : modulation de la grille tarifaire pour une accessibilité renforcée de tous les publics et innovation de l'offre pour répondre aux évolutions marketing générées par le développement des nouvelles technologies et l'utilisation croissante de la vente en ligne.

A partir du 1^{er} septembre 2015, la tarification reprend l'ensemble des actions antérieures de manière stable en proposant les innovations suivantes :

- Le tarif jeune accessible aux moins de 28 ans (moins de 26 ans auparavant).
- Une nouvelle tarification pour les conférences.
- L'introduction d'un tarif réduit pour les adultes sur la série des concerts jeunes publics, à destination des personnes handicapées ainsi qu'aux accompagnateurs en fauteuil roulant et non-voyants, demandeurs d'emploi et RSA sur présentation d'un justificatif.
- La révision du tarif abonné aux Concerts expresso donnant par ailleurs droit au tarif abonné sur les autres concerts de la saison.
- La révision des avantages fidélités accordés aux abonnés lors de la souscription d'un abonnement, à savoir :
 - de 6 à 15 concerts : 1 concert offert, dans une liste proposée par l'Auditorium-Orchestre national de Lyon ;
 - de 16 à 25 concerts : 2 concerts offerts, dans une liste proposée par l'Auditorium-Orchestre national de Lyon ;
 - plus de 26 concerts : 3 concerts offerts, dans une liste proposée par l'Auditorium-Orchestre national de Lyon.
- Création d'une carte « moins de 28 ans » destinée à renforcer le travail mené auprès du public jeunes et à favoriser l'accessibilité aux concerts.

Cette carte, d'une valeur de 20 €, créditée de 5 places de concerts valables sur l'ensemble de la saison 2015-2016, permettra aux moins de 28 ans de venir seuls ou accompagnés au concert de leur choix, dans la limite des places

disponibles (soit 4 € la place de concert). Cette carte sera rechargeable à volonté tout au long de la saison en cours.

▪ Création d'une carte « Intégrale moins de 28 ans » nominative valable pour l'ensemble de la saison.

Les mesures tarifaires à destination des publics fragilisés sont reconduites avec le bénéfice d'une réduction de -50 % en faveur des personnes handicapées, des demandeurs d'emploi et des bénéficiaires du RSA.

Dans le cadre de sa stratégie de développement de ses ressources propres, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon propose également des insertions sur ses différents supports, à savoir la brochure de saison, les programmes et le support Z-Card. Ces espaces sont réservés aux partenaires culturels, médias et sociétés mécènes.

Par dérogation aux tarifs contenus dans ce rapport, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon, au titre de sa politique de diversification des publics, en qualité de producteur de spectacle vivant ou bien encore en tant qu'établissement culturel municipal, peut accorder des places gratuites dans les cas suivants :

- Les invitations destinées au protocole :
 - Ville de Lyon ;
 - Partenaires institutionnels : Conseil Général, Région Rhône-Alpes, Métropole, Direction Régionale des Affaires Culturelles ;
 - Programmateurs et responsables d'établissements culturels ;
 - Presse spécialisée.
- Les exonérations visant les partenaires :
 - Partenaires Politiques de la Ville dans le cadre de la Charte de Coopération Culturelle 2012-2015 (ladite charte prévoyant le don de places à des publics éloignés de la culture) : partenaires associatifs, Maisons des Jeunes et de la Culture, Missions Locales... ;
 - Association Culture pour tous, pour lutter contre l'exclusion culturelle ;
 - Formations accueillies dans le cadre de coproduction dans les conditions définies par les conventions y afférentes ;
 - Acteurs économiques : mécènes, parrains dans les conditions définies par les conventions y afférentes.
- Autres exonérations :
 - Accompagnateurs de groupes scolaires ;
 - Tombolas des écoles.

Il est proposé de limiter le nombre total d'exonérations et de gratuités à 10 % de la fréquentation annuelle, ce pourcentage correspondant aux usages en vigueur dans les différents établissements culturels de spectacle vivant.

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. Les tarifs appliqués à l'Auditorium - Orchestre national de Lyon à partir du 1^{er} septembre 2015 sont approuvés, selon les tableaux ci-dessous. Ils concernent les :

- tarifs de billetterie ;
- tarifs des abonnements ;
- tarifications spécifiques ;
- tarifs insertions.

TARIFS BILLETTERIE

		TARIFS BILLETTERIE				
		TARIF PLEIN	TARIF REDUIT ABONNES GROUPES /PARTENARIAT	TARIF – 50 %	DETAXE EN EUROS	OBSERVATIONS
Tarif A	1 ^{ère} série	56,00 €	51,00 €	28,00 €		
	2 ^e série	43,00 €	39,00 €	21,50 €		
	3 ^e série	26,00 €	24,00 €	13,00 €	15,00 €	
Tarif B	1 ^{ère} série	46,00 €	41,00 €	23,00 €		
	2 ^e série	33,00 €	29,00 €	16,50 €		
	3 ^e série	16,00 €	14,00 €	8,00 €	15,00 €	
Tarif C	1 ^{ère} série	36,00 €	31,00 €	18,00 €		
	2 ^e série	23,00 €	19,00 €	11,50 €		
	3 ^e série	10,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	
Tarif D	série unique	16,00 €	11,00 €	8,00 €	11,00 €	Cycle Musique de Chambre gratuit pour les 6 -12 ans, les enfants doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte - trois enfants maximum par adulte.
Tarif Jeune Public	adulte	15,00 €	13,00 €	8,00 €		
	enfant	3,00 €	3,00 €			
Tarif Espresso	série unique	10,00 €				
Visite guidée		8,00 €				
Visite guidée groupe			60,00 €			
Concerts scolaires		6,00 €				
Conférences		3,00 €				

Tarif - 50 % : moins de 28 ans, personnes handicapées ainsi qu'aux accompagnateurs en fauteuil roulant et non-voyants (emplacements réservés en 1^{ère} et 2^e séries), demandeurs d'emploi et RSA sur présentation d'un justificatif.

Tarif réduit groupe/partenariat : réservé aux groupes constitués à partir de 10 personnes et aux institutions partenaires de l'ONL en contrepartie d'une équivalence communicationnelle.

Tarif réduit abonnés : réservé aux abonnés des différents cycles.

Détaxe : tarif réduit réservé au personnel de l'établissement en fonction des disponibilités.

TARIFS ABONNEMENTS

	TARIFS ABONNEMENTS					
	1 ^{ère} série		2 ^e série		3 ^e série	
	Tarif abonné	-50% (du tarif plein)	Tarif abonné	-50% (du tarif plein)	Tarif abonné	-50% (du tarif plein)
Tarif A	51,00 €	28,00 €	39,00 €	21,50 €	24,00 €	13,00 €
Tarif B	41,00 €	23,00 €	29,00 €	16,50 €	14,00 €	8,00 €
Tarif C	31,00 €	18,00 €	19,00 €	11,50 €	8,00 €	8,00 €
Tarif D	11,00 €	8,00 €				
Abonnement Expresso	8,00 €					
Abonnement Jeune public adulte	13,00 €	8,00 €				
Abonnement Jeune public enfant	3,00 €					
Carte moins de 28 ans / 5 entrées	20,00 €					
Carte Intégrale moins de 28 ans	60,00 €					
Visite guidée groupe						
Concerts scolaires						
Conférences	gratuites					

Tous les tarifs sont des tarifs unitaires à la place.

Tarif - 50 % : moins de 28 ans, personnes handicapées ainsi qu'aux accompagnateurs en fauteuil roulant et non-voyants (emplacements réservés en 1^{ère} et 2^e séries), demandeurs d'emploi et RSA sur présentation d'un justificatif.

Carte Moins de 28 ans : carte créditée de 5 places de concerts, rechargeable, réservée aux moins de 28 ans. Valable pour une ou plusieurs personnes âgées de moins de 28 ans sur tous les concerts de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon dans la limite des places disponibles.

TARIFICATIONS SPECIFIQUES

Dénomination	Tarif	Observations
Frais de sécurisation internet	1,00 €	Frais de sécurisation des paiements Internet et frais d'envoi lors de l'achat par téléphone. Uniquement par carte bancaire.
Frais de gestion par téléphone	1,00 €	Frais d'envoi lors de l'achat par téléphone. Uniquement par carte bancaire.
Frais de gestion	2,00 €	Frais de traitement informatisé des abonnements + envoi simple
Frais de changement	3,00 €	Frais liés au changement de date de spectacles applicables par billet changé uniquement sur les ventes à l'unité.
Fauteuil & Tribune	20,00 €	Pass Fauteuil & Tribune - Partenariat avec l'O.L. Délibération n° 2008/998 Reversement 10,00 € au profit de l'O.L.
Fauteuil & Tribune Prestige	60,00 €	Pass Fauteuil & Tribune : 1 match de Champions League et 1 concert prestigieux - Partenariat avec l'O.L. Délibération n° 2014/627 Reversement 30,00 € au profit de l'O.L.
Carte ONL +	15,00 €	Carte de fidélité permettant de bénéficier d'avantages tarifaires sur les concerts ONL et auprès des partenaires culturels de la métropole lyonnaise

TARIFS INSERTIONS en HT

		TARIF PLEIN	TARIF BOUCLAGE - 50%	TARIF RECURRENCE -20%	TARIF PARTENAIRES - 30%	CONCERTS EXCEPTIONNELS
Brochure de saison	4 ^e de couverture	10 000,00 €	5 000,00 €	8 000,00 €	7 000,00 €	
	2 ^e de couverture	7 000,00 €	3 500,00 €	5 600,00 €	4 900,00 €	
	3 ^e de couverture	6 000,00 €	3 000,00 €	4 800,00 €	4 200,00 €	
	Page intérieure	4 500,00 €	2 250,00 €	3 600,00 €	3 150,00 €	
Z-CARD	4 ^e de couverture	10 000,00 €				
Programmes des concerts (insertion pour 50 concerts)	4 ^e de couverture	20 000,00 €	10 000,00 €	16 000,00 €	14 000,00 €	
	2 ^e de couverture	15 000,00 €	7 500,00 €	12 000,00 €	10 500,00 €	
	3 ^e de couverture	10 000,00 €	5 000,00 €	8 000,00 €	7 000,00 €	
	Page intérieure	7 000,00 €	3 500,00 €	5 600,00 €	4 900,00 €	
Programmes des concerts (insertion pour 1 concert)	4 ^e de couverture	2 000,00 €	1 000,00 €		1 400,00 €	5 000,00 €
	2 ^e de couverture	1 500,00 €	750,00 €		1 050,00 €	3 500,00 €
	3 ^e de couverture	1 200,00 €	600,00 €		840,00 €	3 000,00 €
	Page intérieure	1 000,00 €	500,00 €		700,00 €	2 000,00 €
Programmes des concerts (exclusivité tous les concerts)	4 ^e de couverture	50 000,00 €			35 000,00 €	
	2 ^e de couverture					
	3 ^e de couverture					
	Page intérieure					

2. Les exonérations de droits d'entrée à l'Auditorium-Orchestre national de Lyon dans les cas énumérés ci-avant et dans la limite de 10 % de la fréquentation annuelle sont approuvées.

3. Les recettes seront imputées sur le budget 07, au programme PRODUCTI07, nature 7062, fonction 311, chapitre 70 sur les lignes de crédits correspondants et au programme ANNEXE07, nature 7083, opération LOCSAL07, opération nature RFLOCSAL, ligne de crédit 174.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN